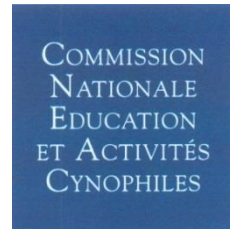




Société Centrale Canine
155 Avenue Jean Jaurès 93535 Aubervilliers
Commission Nationale D'Education et D'Activités
Cynophiles
Président Jean Denis DEVINS



COMPTE RENDU VISIO JUGES 9 MARS 2022

Excusés : Marc ANDREONI, Sylvie BERTHIER, Linda BOURASSE, Hervé CHAILLOU, Térésa D'AGOSTINO, André ERDOS, Patrick FOURCOT, Jackie GARRIGUE, Christian JARLES, Michel PERAIN, Dominique PRIN, René RAUWEL, Christian SACCOGIO, Dominique VIDAL.

Début : 20 h 15 Fin 21 h 45

Thème : Parcours Grade 1

Introduction : Jean-Denis remercie les participants et annonce que d'autres réunions en visio auront lieu notamment sur le règlement Agility 2023 et qu'un week end en présentiel est programmé les 12 et 13 novembre.

Secrétaire : Arlette : un compte rendu de chaque réunion sera fait et publié, la communication est importante

Maryannic JOURDEN : Rappelle que rien n'est imposé pour la participation à ces réunions mais cela participe à l'ancrage d'une culture commune entre juges

Avant d'aborder le thème principal elle signale qu'une réflexion est en cours concernant la répartition du nombre de passages par juges lors d'un concours avec 2 juges. On va proposer une tolérance de + 15 pour un des 2 juges soit 270 +15 pour l'un et 270 - 15 pour l'autre.

Pourquoi ce thème du grade 1 ?

Maryannic : Un des principaux axes de réflexion de cette année sera la place des débutants en agility et notamment ce que l'on attend du grade 1. Nous avons en ce moment des remontées malheureusement négatives à ce sujet et les compétiteurs parlent volontiers de la montée en charge des parcours et notamment des parcours des débutants.

Même si nous en tant que juges nous ne sommes pas responsables de tout, nous avons notre part dans la conception des parcours et peut être faudra t il mettre des recommandations.

Maryannic JOURDEN fait la lecture de différents courriers parlant de difficultés techniques en hausse, de vitesse de plus en plus grande avec des chiens plus ou moins bien prêts et « maîtrisés ».

Un grand nombre de juges parlent de leur ressenti à la fois en tant que juge mais aussi en tant que compétiteur.

Plusieurs constats sont faits :

Les difficultés actuelles rencontrées sur les grades 1 ont plusieurs origines notamment avec le COVID, moins d'entraînements, moins de moniteurs dans les clubs, plus de travail de techniques avec la diffusion d'ateliers ou parcours sur internet, du coaching à distance.

Moins de maîtrise avec des lacunes dans l'éducation de base.

Recherche de la vitesse, des chiens puissants mais pas toujours contrôlés.

Des parcours longs demandant un physique plus important pour les conducteurs.

Des distances entre les obstacles souvent au-delà du règlement.

Le Pass Agility ne valide pas toujours des équipes prêtes à sortir en concours.

Des propositions :

Il faudrait lister ce qu'est la technicité d'un parcours et donner des préconisations sans formater ni donner des parcours types.

Il est beaucoup plus facile de différencier les niveaux par grade lorsqu'il y a 9 parcours au lieu de 7 sur un concours. Il faudrait encourager les clubs à utiliser ce format de concours.

Le grade 1 est considéré encore comme une étape à faire le plus vite possible alors que cela devrait être un vrai niveau. Il faudrait donner des objectifs :

- Le nombre de changement de main
- Le nombre de challenge technique
- Les enchaînements à éviter
- Le nombre d'appel ou point de discrimination, les logiciels de parcours permettent de les calculer (Aux USA c'est clairement défini, 1 appel en grade 1 par exemple)
- La longueur du parcours

Comment contrôler qu'un juge étranger applique les consignes ? : faire un document donnant des directives

La formation des moniteurs dans les clubs est également importante, la nouvelle mouture du MAG 1 prend en compte la préparation physique du chien.

Afin de concrétiser cette discussion , un exercice est proposé aux juges par un sondage en ligne.

Il y aura 6 parcours, il faudra dire si pour chaque parcours, c'est un parcours de grade 1 OUI ou NON et surtout après avoir répondu, une fenêtre de commentaires s'ouvrira et vous direz pourquoi vous donnez cette réponse.

Pour faire une synthèse de ces réponses nous souhaitons créer un groupe de travail de 10 juges volontaires qui pourra donner des préconisations sur la conception d'un parcours de grade 1.

En parallèle nous souhaitons créer un autre groupe de travail qui discutera des structures des concours. Ce groupe composé de 4 juges, 4 compétiteurs et 4 organisateurs de concours fera des propositions.

DIVERS :

La chaussette va être supprimée en 2023, doit on continuer à la mettre sur nos parcours ?

Même s'il est préconisé de mettre tous les obstacles sur un grade 1 cela reste une préconisation pas une obligation. Beaucoup de clubs n'ont pas de chaussette aux normes.

Le règlement 2023 entre en vigueur au 1 er janvier 2023.

Merci à tous de votre participation et ceux qui sont volontaires pour faire partie des 2 groupes de travail proposés doivent le signaler rapidement.